



La solidarité en action

Les PEP 56
46, Av. du 4 Août 1944 - 56000 VANNES
Tél. 02.97.42.61.78 - Fax. 02.97.47.83.48
adpep56@lespep56.com
www.lespep56.lespep.org

VANNES, le 6 avril 2014

Monsieur le Président de PEP 56
Les vices présidents

A Madame la Directrice Académique
des Services de l'Éducation Nationale
13 av St Symphorien
56000 VANNES

Objet : Protestation contre la suppression des postes Education Nationale dans les services des PEP 56

Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale,

Depuis sa création l'association des Pupilles de l'Enseignement Public a toujours fonctionné dans une grande proximité avec l'Éducation Nationale.

Notre projet associatif le rappelle :

« Le 18 mai 1916, en l'hôtel de ville de VANNES, se tient l'assemblée générale constitutive de l'*Œuvre des Orphelins de Guerre, Pupilles de l'Enseignement Public du Morbihan*.

Les enseignants et enseignantes en poste vont, avec leurs élèves, se mobiliser pour réunir les fonds nécessaires en faveur des orphelins de guerre des écoles publiques du département.»

La finalité de notre action a bien sûr changé, mais aujourd'hui encore nos valeurs, nos objectifs généraux ou opérationnels expriment notre proximité des missions du service public :

« Les PEP s'inscrivent dans le projet politique républicain et affirment, sur l'ensemble du territoire national, une communauté de destin, une communauté de valeurs et une communauté de culture.

L'association des PEP 56 met en avant deux valeurs, la laïcité et la solidarité, à travers :

- ses objectifs généraux : la lutte contre l'exclusion... une démarche sociétale inclusive, la réussite scolaire, la complémentarité éducative, l'éducation à l'environnement, des soins de qualité pour tous, l'accompagnement des personnes handicapées... Le droit aux vacances et aux loisirs pour tous,
- ses objectifs opérationnels : assister matériellement les enfants de milieux défavorisés, assurer une aide aux enfants en difficulté, soutenir et organiser les activités de découvertes, promouvoir une pédagogie active et innovante, organiser des séjours de vacances de qualité, promoteurs d'une pédagogie de la citoyenneté... lutter contre l'échec scolaire en mettant en place l'accompagnement scolaire et l'assistance scolaire à domicile ou à l'hôpital pour les enfants malades, veiller à l'intégration de tous en n'oubliant pas les enfants en situation de handicap et les jeunes en rupture sociale et scolaire, renforcer les liens avec l'école, ses réseaux et tous les partenaires...

Depuis plusieurs années force nous est de constater les signes d'une absence de reconnaissance de la qualité de notre travail au service de l'éducation populaire, qui se traduit par la suppression de postes Education Nationale indispensables à nos actions.

1. Dans les Centres Médico psycho pédagogiques.

Nous avons déjà constaté la perte d'un poste de « maître G » à Pontivy.

Cette année, vous vous proposez d'en supprimer trois nouveaux, deux au CMPP de Lorient et un au CMPP de Vannes, charge à nous d'envisager la suppression des trois derniers dans un délai très bref...

En fait vous nous annoncez purement et simplement votre retrait de ce dispositif d'aide à toute une partie de la population en situation de fragilité, voire de handicap en supprimant la synergie soin-éducation qui représente la spécificité et une qualité intrinsèque avérée de la prise en charge dans les Centres Medico Psycho Pédagogiques.

« Dès l'origine ces structures ont développé une approche qui, reposant sur l'alliance originale du soin et de l'éducation, vise à assurer les conditions psychiques rendant possible l'apprentissage tout en maintenant l'enfant dans son milieu familial et scolaire. »

Nos collègues, « maîtres G » dans les CMPP situent leur action (cf. le courrier qu'ils vont ont fait parvenir) : « En complémentarité avec les autres intervenants (psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, médecins pédopsychiatres,...), le maître G participe sur indication du médecin référent, à l'évaluation des difficultés de l'enfant. Il se situe à l'interface du pédagogique et du soin. Il met en place des aides psychopédagogiques où il ne s'agit pas de travailler sur la matière même des apprentissages pour combler les manques, à la différence de ce que pourrait être du soutien scolaire, mais plutôt de prendre en compte les rapports symboliques et affectifs que l'enfant entretient avec les apprentissages et l'acte d'apprendre. Le maître G, de par son travail auprès des enfants, participe d'une dimension thérapeutique indéniable. Il est, par ailleurs, un interlocuteur privilégié pour les écoles du fait de sa connaissance du système scolaire. »

Vous envisagez de déplacer les maîtres G au sein des écoles.

Cette solution ne nous semble pas compatible avec les besoins des enfants tant l'externalisation du soin par rapport à l'école participe de l'effet thérapeutique recherché, au niveau de l'enfant lui-même mais aussi par la démarche de sa famille.

Serge BOIMARE, psychopédagogue, auteur de nombreux ouvrages sur l'action d'apprendre ou celle d'enseigner, remarque : « Pour certains enfants, il est très important de traiter le problèmes hors des murs de l'école et avec une équipe véritablement pluridisciplinaire qui peut mettre en place une prise en charge globale prenant en compte la souffrance psychique. »

Le Centre Médico Psycho Pédagogique est le lieu de cet accompagnement de l'enfant en difficulté, lieu idéal par sa pluridisciplinarité pour peu que l'on laisse chacun s'enrichir de la connaissance de l'autre, les acteurs du soin de la connaissance de l'école par les maîtres G, et les maîtres G de l'analyse des soignants.

Déplacer le maîtres G au sein des écoles ne nous semble pas non plus la meilleure solution pour satisfaire aux besoins de l'école et des enseignants qui demandent l'aide des CMPP pour affronter les difficultés de plus en plus criantes qu'ils rencontrent.

Nous avons pleinement conscience de ces souffrances qui provoquent arrêts de travail, dépressions ou pertes de motivation, mais comme pour les enfants nous pensons nécessaire d'externaliser une écoute pour qu'elle reste neutre et efficace.

Les mal-être doivent pouvoir s'exprimer hors des lieux où ils sont vécus, loin des contraintes hiérarchiques, hors des références culturelles de ces lieux de vie... pour laisser une sérénité dans la recherche de solutions qui n'impliqueront pas de fait l'institution elle-même.

Les CMPP vous ont déjà proposé d'organiser des groupes de parole neutres, pour les enseignants en difficulté dans les écoles ordinaires, pour leur permettre de bénéficier en groupe de la compétence des personnels soignants. Vous avez laissé cette proposition sans réponse.

Enfin avant de comparer la rentabilité globale du système des CMPP avec celui que vous souhaitez mettre en place, puisque à mon grand regret la rentabilité envahit aussi des sphères de l'équilibre psycho affectif d'une population d'enfants, je ne me limiterai pas au seul chiffre des prises en charge individuelles, 90 enfants pour les 3 enseignants que vous souhaitez enlever à leur fonction, mais je tiendrai compte également de toutes les écoles qui sont impactées à travers la prise en charge de ces 90 enfants, je tiendrai compte de tous les enseignants qui souhaitent bénéficier de l'aide élaborée que nous avons mise en place, des bassins de population qui perdent un étayage reconnu et efficace.

Face à leur efficacité avérée, face à la richesse du système que nous avons mis en place, nous ne pouvons pas accepter la suppression progressive des postes des maîtres G dans nos Centres Médico Psycho Pédagogiques comme vous l'envisagez.

2. Dans les Centres de Classes de découvertes et de Vacances

Nous avons déjà constaté sous le gouvernement précédent la suppression de 3 postes de direction dans nos 6 centres.

Rappelons que les PEP du Morbihan gèrent 6 établissements, offrant une capacité globale d'accueil d'environ 1000 lits.

A Quiberon, le centre du Mané a été acheté à la Mairie du 7eme arrondissement de Paris, à la Trinité sur Mer, nous disposons du centre des Salines avec un bail emphytéotique de 50 ans, à Sarzeau, le centre de st Jacques a été acheté aux communes de Lanester et d'Hennebont, à Damgan le centre situé au bord du rivage a été acquis il y a plus de 20 ans, à Billiers nous venons de l'acquérir auprès de la commune, et enfin à Arzal le centre est une propriété des PEP depuis 31 ans.

Ce patrimoine exceptionnel permet à des dizaines de milliers d'enfants et d'adolescents de vivre dans des conditions différentes de l'école une expérience scolaire avec leur classe et leur enseignant.

69617 journées ont ainsi été comptabilisées en 2013.

Ces centres qui étaient traditionnellement des « classes de mer », sont maintenant des lieux où se vivent des projets extrêmement innovants, en lien avec les scientifiques du milieu marin, mais aussi des projets de socialisation et d'ouverture à la citoyenneté, devoir de mémoire, égalité homme-femme, des projets culturels qui s'appuient sur la richesse de l'environnement mégalithique ou du moyen âge, avec le concours d'universitaires et de chercheurs, des lieux d'expression artistique.

Tout cela a pu être mis en place et développé par les enseignants de l'Education Nationale mis à disposition qui depuis plus de 30 ans construisent avec leurs collègues des classes ordinaires des programmes adaptés et en phase avec la vie des programmes scolaires. Cette richesse a enfin été reconnue par la récente loi de refondation de l'école, qui recommande une utilisation renouvelée des classes de découverte.

Vous nous annoncez la suppression d'un nouveau poste, celui de la direction de notre centre d'Arzal.

Ce cadre, qui reste le seul agent mis à disposition dans ce secteur, est chargé depuis 3 ans de construire les programmes pédagogiques pour l'ensemble de nos structures d'accueil, tout en transmettant ses compétences aux nouveaux collègues embauchés sous contrat privé, depuis les précédentes suppressions de postes, et qui devront assurer l'accueil des enseignants ordinaires.

Cette dynamique porte ses fruits, le lien avec l'école est maintenu, les projets se développent et s'enrichissent, la notoriété de nos centres dépasse largement les frontières du département, un projet régional de faire partir tous les enfants bretons repose en grande partie sur notre savoir faire et les contenus pédagogiques très innovants que nous portons.

Nous vous invitons d'ailleurs, avant toute décision, à venir visiter l'un de nos centres pour que vous puissiez constater cette offre qui est un outil déterminant de l'apprentissage au « vivre et apprendre ensemble », apprentissage constitutif de toute démarche inclusive.

Tous ces arguments qui démontrent la richesse des services que nous proposons à la population, et en particulier en direction des plus fragiles, nous amènent à refuser votre proposition de suppressions de postes, qui mettrait en danger, tant la qualité des CMPP de notre secteur médico-social, que celle de nos Centres de classes de découverte et de vacances.

En espérant que vous saurez entendre cette demande en faveur d'un maintien de l'excellence de notre travail, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président et les Vices Présidents

PEP du Morbihan

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.